

Décret de l'Allemagne de l'Est relatif à Berlin (12 août 1961)

Légende: Le 12 août 1961, le gouvernement Est-allemand adopte un décret dénonçant les visées impérialistes et la politique d'agression des Occidentaux à l'encontre de la République démocratique allemande (RDA). Le texte prévoit aussi un contrôle très strict des frontières séparant Berlin-Ouest et Berlin-Est.

Source: Problèmes politiques et sociaux: Articles et documents d'actualité mondiale : Berlin 1944-1972 Sélection de déclarations, notes et communiqués. dir. de publ. Sonnefraud, Aliette; Briançon, Annick ; Réd. Chef Le Nan, Maurice. 28.07.1972-04.08.1972, n° 135-136. Paris: La Documentation française. "Décret de l'Allemagne de l'Est relatif à Berlin (12 août 1961)", p. 39-40.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/decret_de_l_allemande_de_l_est_relatif_a_berlin_12_aout_1961-fr-96741f54-9cff-4475-a568-4d2314df1e33.html

Date de dernière mise à jour: 02/07/2015

Décret de l'Allemagne de l'Est relatif à Berlin (12 août 1961)

Source: Articles et Documents, Textes du jour n°01139, La Documentation Française, Paris, 5 septembre 1961

La sauvegarde de la paix exige qu'il soit mis fin aux machinations des revanchards et des militaristes ouest-allemands et que la voie soit ouverte, par la conclusion d'un traité de paix allemand, à la renaissance d'une Allemagne pacifique, anti-impérialiste et neutre.

Le point de vue du gouvernement de Bonn selon lequel la Seconde Guerre mondiale n'est pas encore terminée équivaut à réclamer le champ libre pour les provocations des militaristes et pour des menées de guerre civile. Cette politique impérialiste, sous la bannière de l'anticommunisme, poursuit les mêmes visées agressives que l'impérialisme fasciste allemand du temps du Troisième Reich. De la défaite de l'Allemagne hitlérienne le gouvernement de Bonn n'a tiré qu'une conclusion : la politique de piraterie du capitalisme monopoliste allemand et des généraux hitlériens doit être essayée une fois de plus, en refusant une politique nationale allemande et en faisant de l'Allemagne de l'Ouest un Etat membre de l'O.T.A.N. et un satellite des Etats-Unis.

Cette nouvelle menace lancée par le militarisme allemand contre le peuple allemand et les autres peuples d'Europe peut constituer un grave danger, parce que les principes établis par l'accord de Potsdam en ce qui concerne l'élimination du militarisme et du nazisme ont été constamment violés par la République fédérale allemande et dans la ville frontière de Berlin-Ouest.

Le revanchisme, avec ses revendications territoriales sur la République Démocratique allemande et sur les Etats voisins de l'Allemagne, n'a fait que s'intensifier en Allemagne de l'Ouest, et cela en liaison étroite avec l'accélération de l'armement classique et atomique de la Bundeswehr ouest-allemande.

Le gouvernement Adenauer poursuit systématiquement, en ce qui concerne la République Démocratique allemande, des préparatifs de guerre civile.

Les citoyens de la République Démocratique allemande en visite en Allemagne de l'Ouest sont soumis de plus en plus à des persécutions terroristes. Les organisations d'espionnage ouest-allemandes et ouest-berlinoises orchestrent systématiquement des campagnes pour abuser les citoyens de la R.D.A. et organisent un trafic d'esclaves régulier.

Comme on peut le voir dans les documents officiels du gouvernement et dans une déclaration de principe de la direction du parti chrétien démocrate, le but de cette politique d'agression et de sabotage est d'attirer l'Allemagne tout entière dans le bloc militaire occidental de l'O.T.A.N. et d'étendre la domination des militaristes de la République Fédérale allemande à la République Démocratique allemande. Les militaristes ouest-allemands veulent, à l'aide de toutes sortes de manoeuvres frauduleuses comme par exemple des élections libres, étendre en premier lieu leurs bases militaires jusqu'à l'Oder, et en second lieu déclencher une nouvelle grande guerre.

Les revanchards et les militaristes ouest-allemands présentent de façon fautive la politique pacifique de l'Union Soviétique et des pays du pacte de Varsovie sur le problème allemand, afin de mettre dans une position difficile non seulement la République Démocratique allemande, mais aussi les autres Etats du camp socialiste, et cela en utilisant la propagande hostile et clandestine, le sabotage et la tromperie.

Pour toutes ces raisons le conseil des ministres de la République Démocratique allemande, en accord avec les décisions de la commission politique consultative des Etats membres du pacte de Varsovie et en vue d'assurer la paix en Europe, de protéger la République Démocratique allemande et de répondre aux intérêts de la sécurité des Etats du camp socialiste, a décidé de prendre les mesures suivantes :

Pour mettre un terme aux activités hostiles des forces revanchardes et militaristes de l'Allemagne de l'Ouest et de Berlin-Ouest, un système de contrôle semblable à ceux qui sont habituellement en vigueur aux frontières de tous les Etats souverains sera mis en place aux frontières de la République Démocratique

allemande, y compris à la frontière des secteurs occidentaux du Grand Berlin.

Des mesures de sauvegarde devront être prises et des contrôles efficaces devront être effectués aux limites de Berlin-Ouest pour fermer la route aux activités subversives.

Les citoyens de la République Démocratique allemande ne pourront franchir ces frontières qu'avec une permission spéciale. Jusqu'à ce que Berlin-Ouest soit devenu une ville libre, neutre et démilitarisée, les citoyens de la capitale de la République Démocratique allemande devront avoir un permis spécial pour franchir la frontière de Berlin-Ouest.

Les civils de Berlin-Ouest peuvent se rendre dans la capitale de la République Démocratique allemande (Berlin-démocratique) en présentant leurs cartes d'identité de Berlin-Ouest. Les politiciens revanchards et les agents du militarisme ouest-allemand ne sont pas autorisés à entrer sur le territoire de la capitale de la R.D.A. (Berlin-démocratique).

En ce qui concerne les visites de citoyens de la République Fédérale allemande à Berlin-démocratique, les anciennes décisions prises au sujet du contrôle restent en vigueur. Les décisions nouvelles n'affectent pas les visites à la capitale de la République Démocratique allemande de ressortissants d'autres Etats.

En ce qui concerne les déplacements à l'étranger de citoyens de Berlin-Ouest en utilisant les lignes de communication qui passent en République Démocratique allemande, les anciennes décisions restent en vigueur.

Ce décret ne modifie en aucune façon les décisions anciennes sur les voyages entre Berlin-Ouest et l'Allemagne de l'Ouest à travers la République démocratique allemande.

Le ministre de l'intérieur, le ministre des transports et le maire du Grand Berlin devront diffuser des instructions appropriées pour la mise en oeuvre des dispositions de ce décret.

Ce décret sur les mesures de sauvegarde de la paix, de protection de la République Démocratique allemande et en particulier de sa capitale, Berlin, et de protection de la sécurité des autres pays du camp socialiste, restera en vigueur jusqu'à la conclusion d'un traité de paix allemand.